

LE COIN DES JEUNES

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

Enfin ! Nous voilà !!

Les habitués du Coin des Jeunes ont dû trouver étrange que nous ayons interrompu nos entretiens de chaque semaine et nos concours mensuels.

Nos jeunes lecteurs nous pardonneront sûrement cette interruption forcée, lorsque nous leur aurons dit qu'elle fut causée par le surcroît de travail que nous occasionne la période d'organisation qui suit celle des expositions scolaires.

Nous pouvons leur assurer que la chose ne se répètera plus à l'avenir, grâce à la nomination récente de M. Adrien Desautels, B.S.A., qui sera désormais, à titre d'instructeur pour la section des Jardins Scolaires, l'un des collaborateurs assidus du Coin des Jeunes.

Bienvenue aux nouveaux champions

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous les nouveaux élèves qui ont su mériter, au cours de la saison dernière, un abonnement gratuit au Bulletin de la Ferme. En effet, il est dit dans les règlements que les trois élèves les plus méritants de chaque exposition scolaire, de même que l'élève de chaque comté qui a conservé le maximum de points ont droit de bénéficier de cette faveur. A partir du commencement de janvier, ces nouveaux élèves ont dû commencer à recevoir le Bulletin de la Ferme. Qu'ils veuillent bien ne pas manquer d'y lire, à chaque semaine, sous la rubrique "Le Coin des Jeunes" ce que l'on y écrit à leur adresse, en vue de leur être utile et de les préparer à devenir de fervents agriculteurs de progrès.

J.-H. LAVOIE,

Directeur des Jardins Scolaires.

Encore un concours !

\$157.00 en prix : Trois Classes à 20 prix par classe

Ouvert aux élèves-fermiers seulement.

Grâce aux modifications importantes que M. Louis-Philippe Roy, chef du Service de la Grande Culture vient d'introduire dans les nouveaux règlements de l'Exposition Provinciale des Grains de Semence, qui a lieu chaque hiver à Québec, les élèves-fermiers qui ont récolté du blé ou de l'avoine ou de l'orge dont nous leur avons fait tenir la semence, au printemps dernier, sont invités dès maintenant à prendre part à cette prochaine exposition qui sera tenue à Québec, les 18, 19 et 20 mars prochains, au Manège Militaire de Québec. Grâce à cette louable initiative, pour laquelle nous ne saurions trop féliciter et remercier M. Roy, nos élèves-fermiers vont pouvoir exhiber leur grain sélectionné à côté de celui des meilleurs agriculteurs de la province de Québec. C'est là que nous allons en avoir du plaisir; car nous sommes sûrs d'avance que nos petits gars vont leur faire la barbe de la belle façon!

Allons, mes amis, nous n'avons pas une minute à perdre. Que ceux d'entre vous qui avez récolté de beau grain, se mettent à l'œuvre en s'assurant d'abord qu'ils ont suffisamment de blé ou d'avoine ou d'orge qu'ils ont récolté eux-mêmes pour pouvoir en sélectionner à la main une quantité exacte de 10 livres, et dans l'affirmative, de demander immédiatement leur inscription en se servant du coupon ci-contre.

Ainsi donc, la première des conditions, c'est que le grain (blé, orge ou avoine) doit provenir de la semence pure envoyé à l'élève-fermier par le Ministère de l'Agriculture de Québec;

La deuxième condition, c'est que ce grain doit être sélectionné à la main et par l'élève lui-même;

La troisième condition c'est que la quantité de grain ainsi sélectionné à la main et de même espèce, doit peser exactement 10 livres et être mise dans un sac en toile bien fermé; contenant, à l'intérieur un bout de papier sur lequel l'élève devra inscrire son nom, celui de son père, et son adresse.

Comme quatrième condition, chaque élève-fermier ne peut concourir que dans une seulement des classes suivantes, à savoir:

Classe 1—Blé,	10 livres;
" 2—Avoine	10 "
" 3—Orge	10 "

Pour la cinquième condition, l'élève-fermier qui veut concourir, doit faire immédiatement application, d'ici au 10 mars au plus tard, en remplissant à cet effet, le coupon publié dans cette page, puis en le découpant et en l'adressant sous enveloppe à l'adresse suivante, à savoir: M. Louis-Philippe Roy, chef du Service de la Grande Culture, Ministère de l'Agriculture, Québec;

Enfin, comme sixième et dernière condition, les sacs de grain devront être expédiés par colis postal à l'adresse de M. Roy, de façon à ce qu'ils lui parviennent au plus tard pour le 15 mars.

Qu'on veuille bien remarquer que les frais de transport pour l'expédition de ces grains, à Québec, par colis postal, seront à la charge de chaque exposant, mais pour l'aller seulement; le Ministère payera lui-même les frais de transport de Québec à domicile, pour le retour de ces grains, après l'exposition.

Comme nous l'avons dit plus haut, il y aura trois classes dans cette section des jeunes, qui est la section IV. Il y a 20 prix par classe. Ces prix sont répartis comme suit: premier: \$5.00; deuxième: \$4.75; troisième: \$4.50; quatrième: \$4.25, et ainsi de suite jusqu'au vingtième prix qui est par conséquent de .25c. Le montant des prix de chaque classe s'élève à \$52.50, et comme il y aura trois classes, le montant total attribué en primes pour les jeunes dans la section IV se chiffre à \$157.50.

Qu'on se le dise! et qu'on s'empresse de prouver, une fois de plus que nous avons raison de fonder les plus belles espérances sur nos élèves-fermiers.

J.-H. LAVOIE,

Chef du Service de l'Horticulture.

COUPON DETACHABLE

Demande d'inscription des élèves-fermiers qui désirent participer à l'Exposition Provinciale des Grains de semence, qui aura lieu à Québec, les 18, 19 et 20 mars prochain, au Manège Militaire.

M. Ls.-Ph. Roy,

Chef du Service de la Grande Culture,
Ministère de l'Agriculture, Québec.

Monsieur,

Je soussigné, élève-fermier, vous prie d'inscrire mon nom comme exposant dans la classe ci-dessous désignée par une croix:

1—Blé..... (L'élève fera une croix vis-à-vis
2—Avoine..... la classe dans laquelle il expo-
3—Orge..... sera).

Nom de l'élève-exposant.....

Nom de son père.....

Adresse postale..... Comté.....

AYRSHIRES LAKESIDE, PHILIPSBURG, Qué.

Troupeau établi en 1893, sous le contrôle fédéral. Nos Ayrshires sont ce qu'il y a de mieux. Nous offrons une collection de choix de jeunes taureaux à des prix très attrayants. Ecrivez pour avoir catalogue.

FRANK PEWTRESS, Gérant,
Philipsburg, Qué.

GEO. H. MONTGOMERY, Prop.
Edifice Dominion Express, Montréal.

L'Agri

Memor

Résultats
col

Premier prix:
Terrebonne. A con

Deuxième pri
Québec. A conser

Troisième pri
thabaska. A conse

Quatrième pri
vais. A conservé 7

Cinquième pri
rue Saint-Jean, Qu

Sixième prix:
neuf. A conservé

Septième pri
Compton. A cons

Huitième pri
A conservé 72 sur

Que ces heur
de nos félicitations

Vraiment, ce
ne nous attendions

aussi considérables
Ceci dénote chez l

réjouissons d'avoir
grand jour tout le

bre de nos modest
lui assurer plus d'

Pour un prem
ment, il a remporté

rents qui y ont pa
voir leur travail ré

elles n'en ont pas
dans l'avenir, à st

titulaires de nos é
Comme nous

de croire que le vil
qui les ait détermi

dans lequel ils se
Neuvième: M

points;
Dixième: M

100 points;
Onzième: M

sur 100 points;
Douzième: M

servé 59 sur 100 p
Treizième: M

points;
Quatorzième:

A conservé 54 sur
Quinzième: M

100 points;
Seizième: M

servé 48 sur 100 p
Dix-septième

47 sur 100 points